

Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER

Débriefing avec le Consultant à l'issu de la composante Sénégal de la mission

28 juin 2013

Présents :

Mme. F. Bintou Djibo, Coordonnateur Résident, PNUD (Présidente de la séance)

Mr. Boubou Camara, Directeur Pays, PNUD

Mr. Francis James, Directeur Pays Adjoint chargé des Programmes, PNUD

Mr. Carlos Palin, Consultant indépendant contracté par l'UE pour le suivi du Projet

Mr. Papa Samba Diouf, Représentant Régional de WWF

Mr. Taib Diouf, Coordonnateur du Projet WAMER, Sénégal

Mr. Siyad Fayoumi, Analyste de Programme, PNUD

Mr. Jean-Baptiste Baribonekeza, Analyste de Programme, PNUD

Ordre du Jour :

Débriefing de la composante Sénégal de la mission de suivi du Consultant sur le Projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER »

Contexte :

Dans le cadre du Système de monitoring orienté vers les résultats de l'exécution de projets et programmes de l'aide extérieure financés par l'UE dans les pays ACP (ROM-ACP), la composante Sénégal du suivi du programme multirégional « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER » s'est déroulée du lundi 24 au vendredi 28 Juin 2013. Cette composante a été précédée par la composante Mauritanienne qui s'est déroulée du 17 au 21 juin, et sera suivie par une mission en Guinée Bissau, la première semaine du mois d'août 2013.

La présence physique de la Coordination à Dakar a également permis à la mission de procéder à des entretiens avec les acteurs qui interviennent dans le programme à un niveau régional.

Il ne s'agit pas d'une mission d'évaluation à mi-parcours, ni d'un audit du programme, mais d'une mission de suivi qui consiste à donner l'image du projet à un moment donné que l'UE commande sur quelques-uns des projets qu'elle finance.

Quatre rapports seront produits à l'issu de cette mission, à savoir un rapport national par pays visité (Mauritanie, Sénégal et Guinée Bissau) et un rapport régional.

Exposé et discussions

Le consultant, Mr. Carlos Palin a fait un bref exposé des principaux constats du suivi qu'il vient de faire du projet. Il a divisé son exposé selon les chapitres attendus par l'UE dans son rapport. Pour chacune des thématiques reprises ci-dessous, des recommandations ont été faites et des réponses apportées par l'intervention.

Suite à l'exposé du consultant, le PNUD et le WWF ont pris la parole à tour de rôle.

1) La pertinence de l'intervention

Le consultant a partagé sa préoccupation du fait que beaucoup de projets nationaux et/ou régionaux s'attèlent à résoudre les mêmes problématiques avec des thématiques identiques : la gestion des ressources marines et côtières, la bonne gouvernance et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Il a présenté un risque de chevauchement des activités du projet avec celle des autres. Le risque de répétitions et de chevauchement d'activités est avancé.

Quelle est la valeur ajoutée de ce projet ?

- Face à la crainte de chevauchement des activités du projet avec d'autres programmes/projets déjà existants, le WWF a rappelé que pour une même thématique, différentes activités peuvent être prises en charge par différents intervenants/partenaires sans qu'il y ait duplication. A ce titre le PNUD tient à préciser que le champ est suffisamment vaste pour qu'il y ait de la place pour tout le monde, pourvu que les différentes interventions soient complémentaires.
- Il a été rappelé que l'objectif du projet tenait dans la création d'un espace éco régional d'interventions, mais que la réalisation de cet objectif passe par la prise en compte des réalités que sont les pays. Le plan d'action régional a été développé sur base des activités qui ont une dimension régionale des plans d'action nationaux.
- L'équipe du projet a conscience que les thématiques abordées sont communes et que des activités similaires soient mises en œuvre au sein d'autres programmes/projets. Des activités spécifiques qui ne sont pas encore prises en charge ont été identifiées sur base d'une cartographie existante des interventions.

Recommandation :

- Il est recommandé d'utiliser la cartographie des interventions récemment réalisée et de préciser les interventions du présent programme. Il s'agira alors de concentrer les efforts d'intervention dans des niches clairement identifiées.

2) L'efficacité et l'efficience du projet

Selon le consultant, le programme est aujourd'hui composé non pas d'un projet régional, mais de six projets nationaux plus un programme régional. Du fait de la multiplicité des acteurs impliqués dans le projet, la chaîne de delivery est trop longue. Dans cet esprit, il a fait observer que l'implication des équipes nationales de mise en œuvre (ENMO) a des avantages et des inconvénients et le risque d'accumuler du retard est réel et important à chaque niveau d'intervention. L'efficacité du projet dépend de l'efficience de la mise en œuvre.

Comment tendre vers un maximum d'efficience ?

- Il sera nécessaire de reconsidérer la part de mise en œuvre attribuée aux ENMO. En identifiant dans quelle mesure on peut désengager leur responsabilité financière afin d'augmenter celle régionale.
- La coordination entre le niveau national et le niveau régional doit être améliorée. La coordination régionale doit pouvoir être capable d'anticiper et de se substituer là où c'est possible, aux activités nationales.

Recommandations :

- Renforcer la coordination et sa capacité de gestion en étoffant l'équipe avec d'autres professionnels pour répondre efficacement aux besoins de la mise en œuvre du projet.
- Il s'agira aussi de définir les effets au niveau régional et se focaliser sur ces derniers

3) La durabilité de l'intervention

Etant donné que les activités opérationnelles sont entrain de démarrer. Il est trop tôt dans la vie du projet pour parler de durabilité. En effet les équipes ne sont devenues réellement opérationnelles que depuis mai 2013. Il faut d'abord traiter de la mise en œuvre avant de parler de durabilité. Mais il a tenu à indiquer que la durabilité dépendra du cadre institutionnel ; et à cet égard, le CSRP jouera un rôle de taille.

Observations complémentaires

Le PNUD a conscience des procédures et attentes très stricte de l'Union Européenne. Néanmoins toujours est-il que, si le dispositif mis en place ne fonctionne pas correctement et qu'il s'avère nécessaire de le réajuster afin d'atteindre les objectifs fixés, il serait nécessaire de procéder à un réajustement. Face à cette réalité, le PNUD souhaiterait discuter directement avec l'UE de ces différentes contraintes.

Il a aussi été relevé que le document de projet n'a pas prévu suffisamment de temps pour la mise en place des équipes nationales, d'où la prolongation de la phase de démarrage. Il a été reconnu que la phase de démarrage du projet a duré plus longtemps que prévu. Tous s'accorde pour dire que maintenant que le dispositif est en place, il va falloir accélérer le pas pour atteindre les objectifs dans les délais convenus.

L'autre question évoquée a été celle de la nature de la relation avec les délégations de l'UE. Le consultant a expliqué que l'équipe du projet a le droit et l'obligation de travailler directement avec ces dernières, techniquement. Durant la phase de démarrage, qui s'est étendue pendant toute la première année de vie du projet, la communication établie était très stricte et parfois contraignante. A l'avenir, en ce qui concerne la phase opérationnelle, un système de collaboration et de communication directe avec les DUE sera discuté pour le bon déroulement du projet.

Souhaits adressés au Consultant

Afin de capitaliser les observations du consultant, le PNUD lui a demandé de bien vouloir formuler des recommandations concrètes sur

- le problème de la pertinence du projet
- sa vision de l'approche régionale du projet et le rôle que la CEDEAO peut jouer notamment à travers la mise en place de politiques sous-régionales
- la question de l'accountability des acteurs
- Et de bien vouloir partager son rapport de suivi avec le PNUD avant soumission à l'UE pour observations éventuelles
 - Sur ce dernier point, le consultant a indiqué que la procédure veut qu'il soumette son rapport à l'UE qui l'a commissionné, mais que la possibilité de partager le draft avec le PNUD pourrait être considérée.

Recommandations à l'équipe du projet :

1. Le projet WAMER doit éviter les chevauchements en ciblant les questions/ zones non couvertes adéquatement par d'autres intervenants ; Il faut pour se faire se référer à la cartographie des interventions existantes et veiller à y trouver des niches
2. Trouver un mécanisme de substitution aux ENMO pour le maximum d'activités afin d'augmenter l'efficacité et de minimiser les retards et risques de non-justification des dépenses ; tout ce qui peut être fait à partir de la coordination doit se faire ;
3. Renforcer la coordination régionale de mise en œuvre du projet ;
4. L'équipe du projet WAMER devra améliorer sa communication et sa collaboration avec les délégations de l'UE dans une perspective technique ; les DUE regorgent d'informations techniques très utiles pour une mise en œuvre efficace du projet ;
5. Envisager le rôle que l'UEMOA, la CEDEAO et les institutions semblables pourront jouer pour assurer la durabilité de l'intervention ;
6. Développer le plus vite possible des indicateurs de suivi pour faciliter l'évaluation du projet ;
7. Développer un calendrier de mise en œuvre du projet ;